



LES NOTES DE L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LES DOM

NOTE N°6 : LES ECHANGES DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Alain BLOGOWSKI - Chargé de mission observatoire des outre-mer

Fruit d'un travail spécifique entre les services des Douanes et ceux de FranceAgriMer, les données du commerce extérieur sont désormais disponibles au niveau de chacun des départements ultra-marins. Sur la base de ces informations, les résultats présentés ci-après permettent de dresser un premier constat sur la nature et l'importance des flux commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires¹ entre les départements d'outre-mer et la Métropole et/ou les autres pays en 2016, leurs évolutions récentes et d'identifier nos principaux partenaires commerciaux.

I : Etat des lieux

Les données rassemblées dans le Tableau I ci-dessous amènent à constater que, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, les cinq départements ultra-marins ont importé pour plus de deux milliards d'euros de produits agricoles et agroalimentaires alors que, dans le même temps, les exportations de ces mêmes produits ne se sont élevées qu'à un peu moins de 500 millions.

Le déficit commercial a donc été de 1,7 milliard d'euros en 2016, et le taux de couverture du commerce extérieur (montant total des exportations rapporté à celui des importations) de seulement 21% en moyenne pour les cinq DOM. La valeur de ce ratio est sensiblement plus élevée à la Martinique, mais nettement plus faible à Mayotte et en Guyane.

¹ - Codes 01 à 22 de la nomenclature douanière.

Tableau I : Exportations et importations de produits agricoles et agroalimentaires dans les DOM en 2016

<i>En millions d'euros</i>	Guadeloupe	Guyane	Réunion	Martinique	Mayotte	Ensemble
Exportations	94,8	14,6	190,1	160,2	0,5	460,2
Importations	458,7	230,2	900,7	434,3	134,9	2 158,8
Solde	-363,9	-215,6	-710,6	-274,1	-134,4	-1 698,6
Exportations / Importations	21%	6%	21%	37%	0%	21%

Source : Douanes et FranceAgriMer - Traitements ODEADOM - Codes 01 à 22

Un examen plus détaillé des différents flux commerciaux (cf. Tableau II) permet de constater, qu'en moyenne pour les cinq DOM, les importations de viandes et de produits laitiers représentent plus du quart du total des importations de produits agricoles et agroalimentaires, les « préparations alimentaires » près du tiers et les boissons 16%. Globalement, huit « lignes » de la nomenclature douanière à deux chiffres représentent donc 80% des entrées. Des flux particulièrement importants sont enregistrés pour : les volailles en morceaux et la viande bovine congelées, ainsi que les céréales, à Mayotte et les boissons en Guyane.

Tableau II : Principales importations de produits agricoles et agroalimentaires dans les DOM en 2016

<i>En % du total</i>	Guadeloupe	Guyane	Réunion	Martinique	Mayotte	Ensemble
02 - Viandes et abats comestibles	13,2%	16,3%	12,9%	14,0%	27,9%	14,5%
Dont viande bovine congelée	2,1%	2,7%	1,6%	2,6%	9,6%	2,5%
Dont viandes de volailles	4,4%	6,9%	4,7%	4,2%	15,4%	5,5%
Dont entières congelées	1,0%	1,6%	0,6%	0,5%	1,2%	0,8%
Dont en morceaux congelées	2,4%	4,6%	3,0%	2,8%	13,5%	3,7%
04 - Lait et produits laitiers	10,7%	8,7%	11,5%	11,0%	8,4%	10,7%
10 - Céréales	4,1%	1,2%	7,7%	3,8%	12,4%	5,8%
16 - Préparations de viandes	8,9%	7,7%	8,0%	7,6%	4,2%	7,8%
19 - Préparations à base de céréales	9,7%	10,8%	10,9%	9,9%	8,2%	10,3%
20 - Préparations de fruits et légumes	7,1%	5,6%	6,4%	7,1%	5,8%	6,6%
21 - Préparations alimentaires diverses	5,4%	5,4%	7,5%	6,9%	4,0%	6,5%
22 - Boissons	18,5%	25,6%	12,5%	16,3%	14,3%	16,1%
Total préparations alimentaires	31,0%	29,4%	32,8%	31,5%	22,2%	31,1%
Total codes 02, 04, 10, 16, 19, 20, 21 et 22	77,5%	81,3%	77,4%	76,6%	85,1%	78,2%

Source : Douanes et FranceAgriMer - Traitements ODEADOM - Codes 01 à 22

Abstraction faite de ces quelques flux particuliers, la structure des importations est remarquablement similaire entre les différents départements. A titre d'illustration, les importations de viandes constituent 12,9% du total à la Réunion, 13,2% à la Guadeloupe, 14% en Martinique et 16% en Guyane. S'agissant des produits laitiers, ce poste pèse entre 8,4 et 11,5% du total pour les cinq départements ultramarins. Enfin, pour les « préparations alimentaires » les importations représentent, sauf à Mayotte, entre 29 et 33% du total des importations de produits agricoles et agroalimentaires.

S'agissant des exportations (cf. Tableau III), le paysage est nettement plus simple. Près de 30% des exportations de produits agricoles et agroalimentaires sont composées de fruits (en majorité de bananes), 21% de sucres, 19% de rhums et 14% de poissons (essentiellement congelés et en provenance de Guyane).

Les trois postes « bananes », « rhums » et « sucres » représentent à eux seuls 80% des exportations antillaises, contre « seulement » 54% à la Réunion. Pour ce dernier département les autres exportations significatives sont constituées de poissons (34% du total) et de fruits autres que la banane (7%).

Les expéditions de poissons et crustacés (frais et/ou congelés) représentent également une part importante des exportations de produits agricoles et agroalimentaires pour l'économie à Mayotte (29% du total), mais plus encore en Guyane (94%). On notera, pour conclure sur ce point, l'importance des exportations de boissons autres que le rhum à Mayotte (eaux, notamment).

Tableau III : Principales exportations de produits agricoles et agroalimentaires dans les DOM en 2016

<i>En % du total</i>	Guadeloupe	Guyane	Réunion	Martinique	Mayotte	Ensemble
Poissons frais	0,0%	4,4%	0,5%	0,0%	28,8%	0,4%
Poissons congelés	0,0%	88,8%	27,8%	0,4%	0,0%	13,9%
Fruits	36,7%	0,0%	7,5%	52,7%	0,0%	29,2%
Sucre	16,5%	0,0%	41,5%	0,2%	0,1%	20,7%
Boissons	35,6%	2,6%	13,7%	39,9%	66,0%	27,2%
dont rhums	27,4%	2,3%	9,4%	25,5%	4,4%	18,6%

Source : Douanes et FranceAgriMer - Traitements ODEADOM - Codes 01 à 22

II : Evolutions récentes

Au cours des cinq dernières années les exportations de produits agricoles et agroalimentaires ont, en moyenne pour les cinq DOM, progressées de 50% alors que, dans le même temps, les importations augmentaient de 55%. Le déficit commercial s'est donc sensiblement creusé, passant de 1,1 milliard d'euros en

2011 à 1,7 milliard en 2016. On remarquera néanmoins (Tableau IV) que, sur la période étudiée, les exportations progressent plus rapidement que les importations dans les deux départements antillais. Le déficit commercial continue néanmoins de se creuser, passant de 280 à 360 millions d'euros en Guadeloupe et de 210 à 270 millions à la Martinique. Pour la Réunion, le solde se dégrade encore plus fortement avec un déficit de 710 millions en 2016, contre « seulement » 460 millions cinq ans plus tôt.

Tableau IV : Evolution des flux commerciaux entre 2011 et 2016

	Exportations	Importations
GUADELOUPE	50%	35%
GUYANE	39%	49%
REUNION	54%	55%
MARTINIQUE	46%	38%
MAYOTTE ²	***	***
ENSEMBLE	50%	55%

Source : Douanes et FranceAgriMer - Traitements ODEADOM - Codes 01 à 22

Les principales catégories de produits importés (cf. Tableau II ci-dessus) augmentent dans des proportions comparables, et proches de la moyenne : 53% pour les viandes et abats comestibles ; 47% pour le lait et les produits laitiers et entre 56 et 62% pour les préparations alimentaires, qu'elles soient à base de produit d'origine animale ou végétale.

En ce qui concerne les exportations de produits agricoles et agroalimentaires, l'augmentation moyenne de 50% en cinq ans résulte d'une croissance plus modeste des expéditions de sucres (+27%), de poissons (+37%) et de fruits (+43%), plus que compensée par celle des boissons (+89%). La croissance est particulièrement marquée en Guadeloupe, la valeur des exportations de boissons passant de 15 à 34 millions d'euros (+121%) en cinq ans.

III : Origines et destinations des flux

Les produits agricoles et agroalimentaires importés dans les départements ultra-marins l'ont été (cf. Tableau V) à hauteur de 69% en provenance de la Métropole. Cette proportion est légèrement supérieure en Guadeloupe et à Martinique (74 et 75%), mais nettement moindre à Mayotte (42%). Les produits qui ne proviennent pas de l'Hexagone sont, en moyenne pour les cinq DOM, originaires des autres Etats-membres de l'Union européenne à hauteur de 13% et des pays tiers pour 16%. Cette dernière proportion est particulièrement élevée à Mayotte où les importations en provenance des pays tiers représentent plus du

² Les données pour le département de Mayotte ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2014.

tiers du total. On notera également qu'en Guyane les produits originaires des autres DOM occupent une place non négligeable (8% du total).

Tableau V : Origines des importations en 2016

	Guadeloupe	Guyane	Réunion	Martinique	Mayotte	Ensemble
Métropole	75%	68%	69%	74%	42%	69%
DOM	1%	8%	0%	1%	1%	1%
Autres pays UE	12%	15%	13%	12%	22%	13%
Pays tiers	11%	9%	18%	13%	34%	16%

Source : Douanes et FranceAgriMer - Traitements ODEADOM - Codes 01 à 22

Une analyse attentive des produits agricoles et agroalimentaires exportés par les DOM permet de constater que globalement (cf. Tableau VI ci-dessous), un peu plus de la moitié (55% très exactement) était, en 2016, destinée à la Métropole et que 14% des expéditions portaient sur des échanges intra-DOM. Ces derniers flux sont particulièrement importants pour les exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires guyanais avec 83% du total (en valeur).

Les autres Etats-membres de l'Union européenne absorbent, en moyenne, 18% des exportations, sachant que cette proportion est nulle, ou quasi-nulle, pour trois des cinq départements ultra-marins (Mayotte, Guyane et Martinique). A contrario, cette destination représente plus du tiers des expéditions pour les produits réunionnais.

Tableau VI : Destinations des exportations en 2016

	Guadeloupe	Guyane	Réunion	Martinique	Mayotte	Ensemble
Métropole	64%	14%	33%	78%	31%	55%
DOM	16%	83%	2%	20%	7%	14%
Autres pays UE	19%	1%	34%	0%	1%	18%
Pays tiers	1%	1%	31%	1%	61%	14%

Source : Douanes et FranceAgriMer - Traitements ODEADOM - Codes 01 à 22

Enfin, les exportations de produits agricoles et agroalimentaires ultra-marins à destination des pays tiers constituent l'essentiel des flux pour Mayotte (61%) et près d'un tiers du total pour la Réunion (31%).

Une décomposition de ces flux selon la nature des produits (Tableau VII) permet de constater que les pays tiers absorbent plus des deux tiers des exportations de poissons alors que les autres Etats-membres de l'Union européenne importent, quant à eux, les trois quarts des expéditions de sucres ultra-marins. On notera enfin que les exportations de fruits (essentiellement bananes) se font uniquement vers l'hexagone et que moins de 10% des exportations de boissons (rhums principalement) sont destinées aux pays tiers ou aux autres Etats-membres de l'Union européenne.

Tableau VII : Destinations des exportations pour les principaux produits

	Poissons	Fruits	Sucres	Boissons
Métropole	13%	96%	23%	67%
DOM	17%	1%	2%	24%
Autres pays UE	3%	3%	75%	5%
Pays tiers	67%	0%	1%	4%

Source : Douanes et FranceAgriMer - Traitements ODEADOM - Codes 01 à 22

In fine, les échanges de produits agricoles et agroalimentaires affichent, au niveau de l'ensemble des DOM, un déficit commercial, qui s'élevait rappelons-le à environ 1,7 milliards d'euros en 2016. Si l'essentiel de ce solde, à savoir plus de 1,2 milliards d'euros, est imputable aux échanges avec la Métropole, il reste néanmoins un déséquilibre de 200 millions dans les échanges avec les autres Etats-membres de l'Union européenne et de près de 300 millions avec les pays tiers.

Note mise en ligne le 11 juillet 2017